



**1 journée
soit 7h**



**Accessible
à tous**

POUR QUI ?

DRH, RRH, référents handicap, chargés de mission handicap

FINALITÉS

Cette formation vous permet d'accompagner un collaborateur en situation de handicap

Objectifs pédagogiques

- ▶ Définir l'inclusion
- ▶ Accompagner ses collaborateurs en situation de handicap
- ▶ Savoir adapter son recrutement
- ▶ Mettre en place un plan de communication pour sensibiliser sur l'inclusion

Conditions d'intervention

- ▶ Modalités de formation : Présentiel ou Distanciel
- ▶ Rythme : continu ou séquentiel
- ▶ Effectif mini - maxi : inter (entreprise) 3 à 8 / intra (entreprise) 3 à 8

Équivalences et passerelles

- ▶ Sans équivalence et passerelle

Prérequis

- ▶ Sans prérequis

NOS FORMATEURS

- ▶ Formation animée par un consultant bénéficiant d'une expérience conséquente au sein de différents groupes. Nos consultants sont formés aux techniques d'animation et de formation et interviennent dans tous types de structures.
- ▶ Pendant 6 mois le stagiaire a la possibilité de contacter le formateur sur la mise en applications des acquis de formation dans son milieu professionnel.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1**COMPRENDRE CE QU'EST L'INCLUSION****1h**

- › Définition de l'inclusion et de ses avantages
- › Connaître les différents types de handicap, les mythes et les réalités du handicap

2**DÉFINIR L'INCLUSION DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE****0.5h**

- › Les lois et la réglementation des entreprises
- › Sensibiliser les collaborateurs aux différents handicaps

3**CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES RESSOURCES POUR LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP****1.5h**

- › Lois et réglementations en vigueur pour l'inclusion des personnes handicapées au travail
- › RQTH, qu'est-ce que c'est ?
- › Aménagement du poste pour assurer l'accessibilité des collaborateurs
- › Les associations, entreprises...

4**INTÉGRER UN RECRUTEMENT INCLUSIF****1h**

- › Stratégies pour un processus de recrutement inclusif
- › Adaptations nécessaires pour les entretiens d'embauche

5**METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION ET UNE SENSIBILISATION INCLUSIVES****1h**

- › Promouvoir la sensibilisation et la compréhension parmi les employés
- › Utiliser un langage inclusif

6**METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION INDIVIDUEL****1h**

- › Promouvoir l'inclusion des personnes handicapées dans leur propre contexte professionnel

7**LES DIFFÉRENTES AIDES POUR LES ENTREPRISES****1h**

- › AGEFIPH
- › Aides financières pour les contrats

Modalités pédagogiques

- ▶ Exposé théorique et pratique par le formateur
- ▶ Échanges et analyses des expériences vécues par les participants avec les pistes de solutions
- ▶ Mises en situation pour une parfaite intégration de nos méthodes

Nature de la validation

- ▶ La formation dispensée sera récompensée par la remise d'un certificat de réalisation (nature, dates, durée, objectifs de la formation suivie)

Outils pédagogiques et techniques

- ▶ Locaux respectant les critères d'Établissements recevant du Public (ERP) en terme de taille, disposition et équipement de la salle
- ▶ Paper board, vidéoprojecteur, prise de branchement pour matériel informatique (PC, enceintes, ...)
- ▶ Remise d'un support pédagogique à la fin du stage

Modalités du suivi de formation

- ▶ Auto-évaluation proposée en fin de formation pour mesurer le niveau de connaissances, la satisfaction et l'utilité perçue de la formation. Dans ce cadre, le participant donne son appréciation sur :
- ▶ Le contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus, ...)
- ▶ L'animation (expertise du consultant sur le sujet, relations avec le groupe...)
- ▶ La pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
- ▶ La logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)
- ▶ La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

RÉFÉRENTS

- ▶ Responsable Formation : **Dominique VALADON** - dvaladon@artus-rh.com - Tél : 06 69 15 99 70
- ▶ Référent administratif, handicap et technique : **Coralie MOYER** - cmoyer@artus-rh.com
Tél : 06 69 04 38 82
- ▶ Référent pédagogique : **Nathalie MAUJOIN** - nmaujoin@artus-rh.com - Tél : 07 61 99 43 10

ACCESSIBILITÉ

- ▶ Processus précis et concret : identification d'un potentiel handicap – détermination de la typologie du handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel) – mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire. L'ensemble des étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap : **Coralie MOYER – cmoyer@artus-rh.com – Tél : 06 69 04 38 82**

- ▶ Respect de la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.
- ▶ Vous trouverez via le QR code toutes les conditions d'accès d'Artus RH



Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.